



Symposium de la Fondation Hélène-Sentenne 7^e édition, les 5 et 6 juin 2021

Au parc André-J. Côté à Candiac
sous la présidence d'honneur de Monsieur Yves Groulx

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Ville _____ Code postal _____

Téléphone _____ (cell.) _____ (travail) _____

Courriel _____

Site internet _____

Médium _____

Je désire être à côté d'un(e) ami(e) : Nom : _____

Règlements du symposium

Chaque exposant doit fournir son abri solaire, sa table et chaise. Un espace 10' x 10' sera attribué au hasard à chaque exposant. Les œuvres sont sous la responsabilité de chacun et doivent être retirées le soir. Il y aura présence d'un gardien de sécurité durant la nuit. Seules les œuvres originales seront acceptées. L'installation se fera le samedi entre 7h30 et 9h30. Le symposium se déroulera entre 10h et 17h. Aucun exposant ne doit quitter avant 17h.

L'examen du dossier se fera à partir de votre CV, votre démarche artistique et 5 photos de nouvelles œuvres. Aucun frais d'examen de dossier.

Les frais d'inscription sont de 125 \$ (le cocktail de remise des prix est inclus dans les frais), payables par chèque daté du 20 avril 2021 ou par virement interac et non remboursable après la sélection. La sélection se fera en mars 2021 et le comité vous confirmera votre acceptation. Le chèque de 125 \$ ou le virement et le portfolio seront retournés par courrier aux artistes non sélectionnés.

Les chèques doivent être faits à l'ordre de : *Symposium de la Fondation Hélène-Sentenne*

Symposium de la Fondation Hélène-Sentenne, 7^e édition
59, Chemin Haendel, Candiac (Québec) J5R 1R7

Signature: _____ Date: _____